

Le (les) consommateur(s), nom et prénom :

E-mail :

Tel :

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bloctel.gouv.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.

Adresse

Votre mandataire exerce l'activité d'entremise sur les immeubles et fonds de commerce, conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, dite "loi Hoguet" et au décret n°72-678 du 20 juillet 1972, consultables sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Le service proposé consiste en : location d'un bien gestion d'un bien

Durée du mandat

3 ans

comprenant une première période irrévocabile de

3 ans

Honoraires de gestion, à votre charge en cas de pleine réussite de la mission confiée : % HT.

Modalités de dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR), avec un préavis de 6 mois.

